

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS, DE LA
CULTURE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
DIRECTION DE LA CULTURE ET DES ARTS
B.P. 1044 KIGALI
TEL : 8 35 27
FAX : 8 35 18.

déjà fait

FICHE DE TRANSMISSION :

DESTINATAIRE _____

EXPEDITEUR _____

- | | | |
|------------------------|----------------------|------------------------|
| Tel que demandé | | Pour votre approbation |
| Faire le nécessaire | | Pour votre information |
| Signer et me retourner | <i>Titter</i> | Noter et me voir |
| Préparer une réponse | <i>autres copies</i> | Noter et classer |
| Pour suite à donner | | Suite à votre demande |
| Pour votre signature | <i>1 X 2 =</i> | Confidentiel |

Commentaires/Observations/Message

Date

Signature

Republique Rwandaise
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES
SPORTS, DE LA CULTURE ET DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
B.P. 1044 KIGALI
TEL: 8 35 27
FAX: (250) 8 35 18

(Eléonore)
Tuzi 1 autre
copie

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 17/10/1998

Dans le cadre de la coopération entre la République Française et la République Rwandaise, il a été créé le projet "Appui à l'Environnement Francophone au Rwanda" dont l'objet est la mise sur pied des Centres Culturels Nationaux (C.C.N.) au Rwanda,

En date du 17/10/1998, il s'est tenu une réunion à laquelle assistaient :

- MUKIMBIRI Jean: * Directeur de la Culture et des Arts au MIJESCAFOP
 - * Membre du comité de pilotage du projet
 - * Directeur National du projet
- Lambert : Agent du CECFR
- MUNYAZIKWIYE Théogène: Chef de Division de la PAE au MIJESCAFOP

A l'ordre du jour, étaient inscrits les points suivants:

- L'équipement en fonds de documentation de la Bibliothèque Nationale, de la Bibliothèque-modèle du Ministère et des C.C.N.
- Les premiers centres à équiper en fonds de documentation
- L'équipement administratif minimal au chef du projet rwandais.

1. L'équipement de la Bibliothèque Nationale, de la Bibliothèque-modèle du Ministère et des C.C.N.

1.1 La Bibliothèque Nationale sera dotée d'un fonds de documentation fonctionnelle susceptible de l'intéresser réellement: un fonds aussi large qu'ouvert à tout public.

1.2. Fournir au Département de la Culture et des Arts un fonds de documentation intéressant la maîtrise de ses missions et attributions: des livres et des ouvrages spécialisés sur:

- La promotion des Arts plastiques
- la promotion des Arts de spectacles
- La promotion des industries culturelles
- Le Droit d'Auteur et les Droits Voisins
- Les Festivals

- Le Folklore
- Le Patrimoine Culturel
- La Mémoire et le mémorial du génocide

1.3. Les C.C.N. seront équipés suivant les clauses contenues dans la Convention franco.rwandaise et les premiers centres à équiper ont été ciblés selon les critères d'infrastructures et de ressources humaines disponibles.

2. Les premiers Centres Culturels Nationaux à équiper

- 2.1 NYAMATA
Demander au Sous-Préfet de préparer une infrastructure répondant aux critères et besoins réels d'un Centre Culturel et choisir le responsable du centre.
- 2.2 MULINDI : *Demander au Directeur de l'Usine à thé de Mulindi. Idem.*
- 2.3. NYANZA-NYABISINDU
Demander au responsable HABIMANA Innocent d'être prêt à resservir pour le nouveau Centre Culturel. *Ce dernier est un agent du Ministère en charge de la Culture.*
- 2.4. APÉRWÁ-KABUGA
Demander au Directeur de l'Ecole de choisir le responsable, parmi son personnel, du Centre Culturel.
- 2.5. GITARAMA
Demander au Sous-Préfet chargé de la culture de choisir le responsable du Centre, *de préférence le choix devrait porter sur le Représentant du Ministère dans la Préfecture.*
- 2.6. BUTARE
Idem

3. Equipement administratif.

Le Projet devra assurer au chef du Projet rwandais un équipement minimal pour ~~les~~ besoins administratifs, à savoir:

- Un computer pour la secrétaire- dactylographe
- Un computer portatif pour le chef du Projet rwandais
- Un poste de T.V + antenne parabolique pour capter toutes les émissions culturelles de la Télévision Française, *au service des cadres de la Direction.*
- Un télécél pour le chef de projet rwandais pour communications permanentes avec le Conseiller Culturel Français.

Le Projet devra également fournir aux C.C.N. des équipements de bureau et un computer.

La réunion ~~avait~~ ^a débuté à 10h30' pour se terminer à 11h30.

Le Président de la Réunion
MUKIMBIRI Jean

Le Rapporteur
MUNYAZIKWIYE Théogène